

EMN Luxembourg Weekly Brief:

27 avril 2026



Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Dans sa réponse à [la question parlementaire n°3787](#), la ministre de la Justice, Elisabeth Margue, explique que la procédure de « recouvrement » de la nationalité luxembourgeoise basée sur un ancêtre en date du 1 janvier 1900 a pris fin le 31 décembre 2025. Entre 2009 et mars 2026, 41.569 personnes en ont bénéficié, sur un total de 41.860 demandes, dont la grande majorité a été acceptée. Si cette voie spécifique est désormais close, d'autres moyens d'accès à la nationalité subsistent, notamment par filiation, adoption ou option, tandis que le recouvrement reste possible uniquement pour les personnes ayant perdu la nationalité luxembourgeoise.
- Dans sa réponse à [la question parlementaire n°3692](#), le ministre de la Famille, de la Solidarité, du Vivre ensemble et de l'Accueil, Max Hahn, a fourni des précisions sur le système de contrôle assuré par l'ONA en cas de signalements de problèmes d'hygiène dans les structures d'accueil pour DPI. Ce système de contrôle repose sur des indicateurs de performance, des inspections régulières, ainsi que des contrôles de qualité sont effectués par l'ONA. En outre, le ministre a noté que des interventions techniques sont menées rapidement en cas de problème, avec environ 5.000 interventions effectuées en 2025.
- Dans sa réponse à [la question parlementaire n°3854](#), le ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, explique que les délais de traitement des demandes de regroupement familial pour les bénéficiaires de protection internationale dépassent largement le délai légal de 9 mois, atteignant en moyenne 34 mois. Selon le ministre, cette situation s'explique notamment par une forte augmentation des demandes entre 2021 et 2024, ainsi que par une décision politique prise en 2022 visant à limiter les accords en raison de la saturation des structures d'accueil. En outre, le ministre indique qu'environ 2.158 personnes sont actuellement en attente d'une décision, soulignant ainsi l'ampleur des retards dans ce domaine.
- Le 21 avril, [l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne \(FRA\)](#) a publié un rapport sur la migration et les droits fondamentaux, qui fait le point sur la situation des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés en date de mars 2026. Ce rapport examine les principaux développements entre janvier 2025 et la fin mars 2026, ainsi que les problèmes persistants et les nouvelles préoccupations. Le bulletin couvre 13 domaines thématiques, chacun commençant par une brève introduction présentant le cadre juridique et politique de l'Union européenne.

Chiffre de la semaine: 26,1%

La structure sectorielle des nouvelles entrées a fortement évolué au fil du temps. Alors que le secteur de la construction constituait en 2010 le principal secteur d'entrée pour les immigrés (17,1 %), il ne représente plus que 5,4 % des entrées en 2024. Les principaux secteurs d'entrée sont désormais les activités spécialisées, scientifiques et techniques (26,1 %), suivies des activités financières et d'assurance (14,2 %) ainsi que de l'hébergement et de la restauration (11,6 %). Plus de 40 % des nouveaux arrivants immigrés travaillent ainsi dans deux des secteurs les plus qualifiés : les services spécialisés et la finance.

Source : [Eric Guastalli, Laetitia Hauret, Joel Machado, LUXTALENT : Attraction et rétention des talents au Luxembourg. Partie 1 : L'attraction et la rétention des travail-leurs au Luxembourg sur la période 2002-2024 vue à travers les données de l'IGSS, LISER, Ministère de l'Economie , 24 mars 2026](#)

Si **vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief** dans votre boîte mail, merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

LinkedIn: <https://lu.linkedin.com/company/european-migration-network-Luxembourg>

Site de l'EMN Luxembourg : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN: https://home-affairs.ec.europa.eu/networks/european-migration-network-emn_en